



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2023**

# Union Régionale SOLIHA Nouvelle-Aquitaine

SOLIHA, une expertise au service de l'habitat  
pour les particuliers et les collectivités territoriales

---

Union Régionale **SOLIHA**  
**Nouvelle-Aquitaine**

---

---

**S O M M A I R E**

---

**Le mot des Présidents P.3**

**1- Des territoires, un réseau P.4**

**Le mouvement SOLIHA P.5**

**Le réseau en Nouvelle Aquitaine P.6**

**Le réseau en chiffres P.7**

**Le réseau en actions P.8**

**2- Une union, un projet P.12**

**Une transition maîtrisée P.13**

**Un socle co-construit P.14**

**Des priorités d'action P.15**

**Des principes de collaboration P.16**

**Une organisation en place P.17**



---

# Le mot des Présidents

---

L'exercice 2023 s'inscrit dans la continuité de l'exercice 2022 de l'Union Régionale pour permettre de rétablir et viabiliser sa situation. Trois objectifs sont poursuivis visant à rassembler, coopérer, réorganiser.

## 1-Rassembler

Le fonctionnement statutaire de l'Union Régionale s'est normalement poursuivi en 2023 avec les associations de la région, et les efforts se sont prolongés pour rallier les associations qui s'étaient éloignées.

De nouveaux statuts ont été adoptés lors de l'AGE du 29 juin 2023, traduisant la redéfinition des missions, de l'organisation et des moyens.

Le renouvellement de la présidence de l'UR est intervenue lors du CA du 3/10/2023 avec l'élection de Daniel Ducher au poste de président, Alain Brousse devenant vice-président.

## 2-Coopérer

Le travail de coopération entre les associations n'a jamais cessé ces dernières années. On y distingue dernièrement deux phases :

**-Dans une première phase (2022 à mi 2023)**, la coopération s'est attachée à préciser la déclinaison du projet du Mouvement « Cap 2025 » dans la région, avec l'appui d'un cabinet extérieur. Dans cette phase, deux volets ont été abordés : d'une part l'identification des pistes de coopérations entre les associations à l'échelle régionale, d'autre part l'externalisation des activités opérationnelles territorialisées incluses et/ou pilotées jusqu'alors dans l'UR concernant le Limousin et le Lot-et-Garonne.

**-Dans une deuxième phase (à partir de mi 2023)**, en appui sur ces travaux, la coopération régionale a adopté une approche tournée vers les besoins à court et moyen termes des associations. Un avant projet de feuille de route a été présenté lors du CA du 5/12/2023. Ceci nous autorise à proposer à l'Assemblée générale du 26 avril 2024 une validation de ce projet qui couvre la période 2024 à 2030, moyennant les articulations requises avec le nouveau projet du Mouvement dont la finalisation doit intervenir mi 2024.

## 3-Réorganiser

La réorganisation s'est poursuivie sur deux plans dont l'un finalisé dès le début de l'exercice 2023 :

**-L'important travail d'externalisation des activités** dans les territoires du Limousin d'une part et du Lot-et-Garonne d'autre part, a donné lieu à différentes recompositions structurelles impliquant SOLIHA Terres-Océan.

**-La réorganisation du fonctionnement interne de l'Union Régionale** s'opère consécutivement au repositionnement de ses activités et à l'adoption d'un nouveau régime de cotisations régionales à l'AG 2023. Elle se concrétise par un excédent d'exploitation significatif.

Forte de toutes ces évolutions, et de la mobilisation de tous, notre Union Régionale retrouve une trajectoire confiante, et apte à soutenir un projet renouvelé des SOLIHA Néo-Aquitains.

Daniel DUCHER  
Président

Alain BROUSSE  
Vice-Président



# 1- Des territoires, un réseau

UNION REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

# Le Mouvement

# SOLIHA

" Solidaires pour l'habitat "

## Apporter des solutions habitat adaptées aux besoins des personnes et des territoires

**Acteur de l'économie sociale et solidaire**, SOLIHA est porté par l'engagement citoyen de ses administrateurs bénévoles et la compétence de ses professionnels **au service du projet habitat des personnes et des territoires**, dans ses dimensions environnementales, économiques, techniques et sociales.

Son action consiste notamment à favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes vulnérables.

Les associations SOLIHA sont agréées **Service social d'intérêt général**.

Cet agrément signifie que l'Etat reconnaît leur rôle dans la fourniture de services sociaux qui, sur les **principes de solidarité et d'égalité d'accès**, relèvent d'**obligations de service public** ; dans le cas présent, le fait de répondre aux besoins de citoyens vulnérables.

SOLIHA est le premier réseau associatif à avoir engagé une démarche **qualité des services**.

La certification Qualicert-SGS concerne 10 engagements à destination des collectivités locales et 10 engagements pour leurs services aux particuliers.

SOLIHA déploie ses missions sur l'ensemble du territoire national, dans une **relation de proximité, inscrite dans le temps long**.



**124 associations en métropole et outre-mer**  
**3665 salariés 1935 administrateurs bénévoles**

**1 Fédération**

**75 SOLIHA généralistes**  
**+ 37 antennes locales**

**17 Agences Immobilières Sociales SOLIHA**  
**+ 11 antennes locales**

**11 SOLIHA Bâtitisseurs de Logements d'Insertion**

**10 Unions Territoriales SOLIHA**

**10 Structures associées**

(chiffres 2022)

## Le Mouvement en chiffres (2022)

**Accompagner les ménages, leur permettre de vivre dans un logement sain, adapté et économe en énergie.**

40 130 ménages sensibilisés aux éco-gestes et à l'adaptation de leur logement.

67 460 ménages accompagnés dont  
- 36 500 sur la rénovation énergétique.  
- 24 100 sur l'adaptation au vieillissement, à une situation de handicap.  
- 6 860 sorties d'habitat indigne.

60 000 ménages habitants en copropriété

**Favoriser l'accès et le maintien dans le logement.**

36 125 logements sociaux et places en structures collectives gérés.  
- 23 000 logements en intermédiation locative.  
- 9 370 logements dont SOLIHA est propriétaire.  
- 3 755 places en structures collectives.

11 030 logements et places en structures collectives en propriété mises à disposition

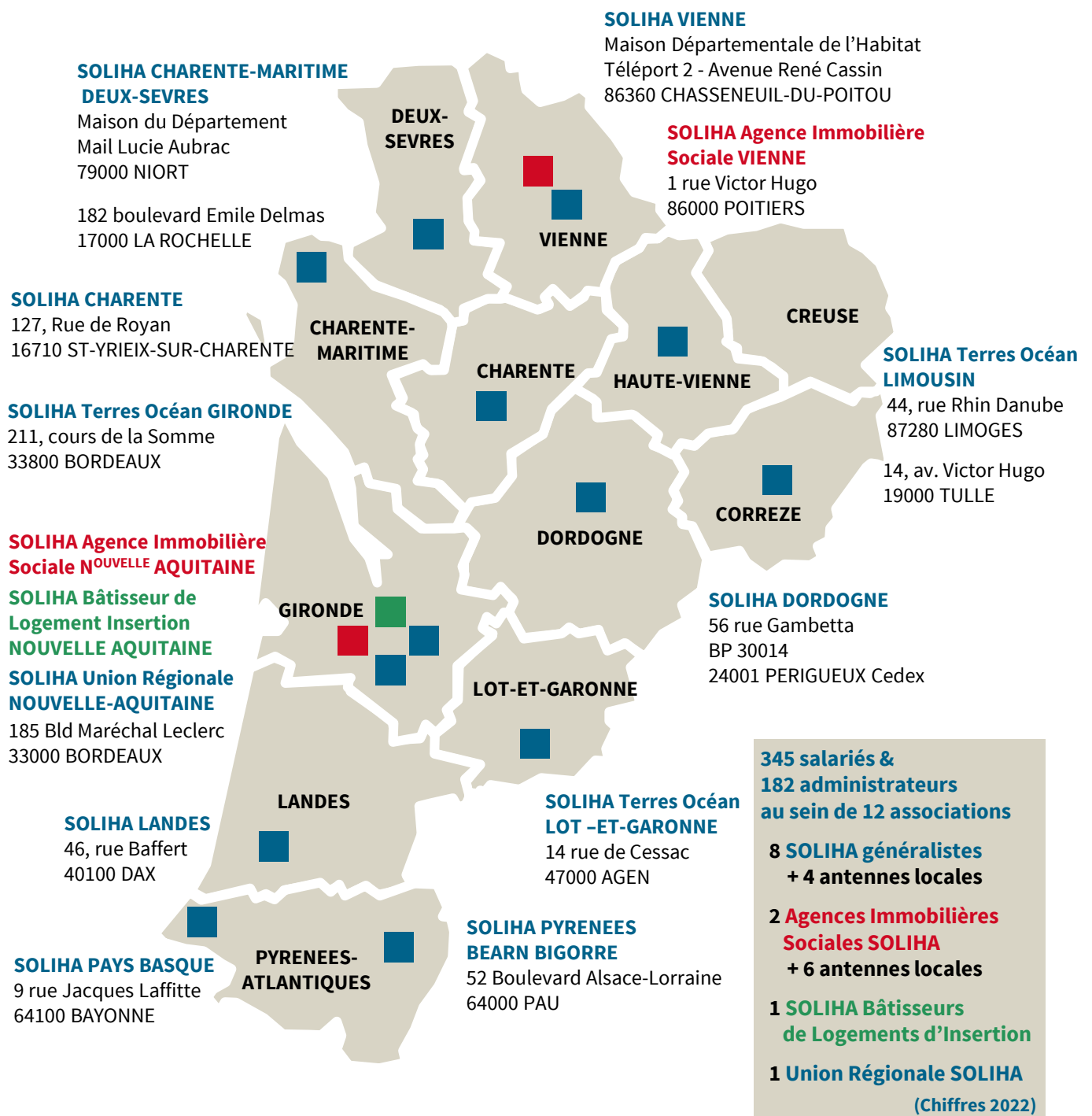
43 000 ménages accompagnés pour leur permettre d'accéder à un logement, d'y rester et de favoriser leur insertion.

**Redynamiser l'habitat des territoires**

Contractualisation avec 1 590 collectivités locales et partenaires pour définir leur stratégie et des programmes de rénovation de l'habitat dont 560 programmes Anah.

## Le réseau en

# Nouvelle-Aquitaine



# Le réseau néo-aquitain en chiffres

## Accompagner les ménages vers un logement sain, adapté, économe.



6 960 ménages sensibilisés aux éco-gestes et à l'adaptation du logement.



10 460 ménages accompagnés dont  
- 5 885 sur la rénovation énergétique.



- 4 120 sur l'adaptation au vieillissement, à une

situation de handicap

- 455 sorties d'habitat indigne



2 440 ménages habitants en copropriété

## Favoriser l'accès et le maintien dans le logement.



3 227 logements sociaux et places en structures collectives gérés  
- 2 480 en intermédiation locative  
- 747 dont SOLIHA est propriétaire



770 logements et places en structures en propriété mises à disposition



2 045 ménages accompagnés pour leur permettre d'accéder à un logement, d'y rester et de favoriser leur insertion

## Redynamiser l'habitat des territoires.



Contractualisation avec 162 collectivités locales et partenaires dont 104 programmes Anah.

(chiffres 2022)

Si les associations SOLIHA déploient leurs activités sur le même socle de grands champs d'intervention, elles les spécifient en fonction des réalités propres à chaque territoire et au gré des relations qu'elles y entretiennent avec les autres acteurs de l'habitat.

Elles se placent à l'écoute des besoins, à partir des éléments clés de leur positionnement :

- Un rôle reconnu d'opérateur d'utilité sociale
- Une approche de l'habitat depuis l'échelle du territoire jusqu'à celle du logement
- Une relation de proximité inscrite dans le temps long.
- Une capacité à articuler les compétences pour intervenir de la conception à la mise en œuvre concrète de solutions logement.
- Un engagement en tiers de confiance et la neutralité de leurs préconisations.
- Un caractère associatif qui permet de développer les partenariats, les innovations et de contribuer à des expérimentations avec agilité.

Il en résulte un foisonnement de réalisations que l'on regroupe par grands métiers mais qui s'avèrent toutes particulières.

Les appréhender à l'échelle régionale nous amène à mesurer à la fois leur diversité et le caractère opérationnel qui les rassemble.

Nous présentons quelques-unes de ces actions dans les pages qui suivent. Nous visons ainsi à partager la capacité du réseau à apporter et à diffuser des solutions sur les champs de l'accès au logement pour les ménages et du développement pertinent et durable de l'habitat pour les territoires.

# Le réseau en actions

Alerte, proximité et aller vers pour une amélioration ambitieuse de la performance énergétique.



L'amélioration énergétique du logement est un axe fort de l'activité des SOLIHA. Elles interviennent **auprès des ménages pour conduire leurs projets et en amont au service des collectivités pour définir, programmer et animer des politiques proactives d'amélioration de l'habitat, en relais des dispositifs nationaux.**

Ces missions induisent **une forte présence terrain pour informer les ménages, accompagner les projets, mobiliser les dispositifs.** A titre d'illustrations non exhaustives pour 2023 :

- SOLIHA Vienne anime le PIG départemental Habiter Mieux et SOLIHA Charente-Maritime Deux-Sèvres anime le PIG Habitat Indigne dans les Deux-Sèvres.
- SOLIHA Dordogne anime les programmes à l'échelle de 11 intercommunalités et y assurent notamment 24 permanences par mois.

L'action des SOLIHA auprès des ménages s'opère également par **les missions d'information et d'orientation assurées depuis les plateformes France Rénov** qu'elles gèrent, à l'exemple des SOLIHA Vienne, Landes et Pays Basque.

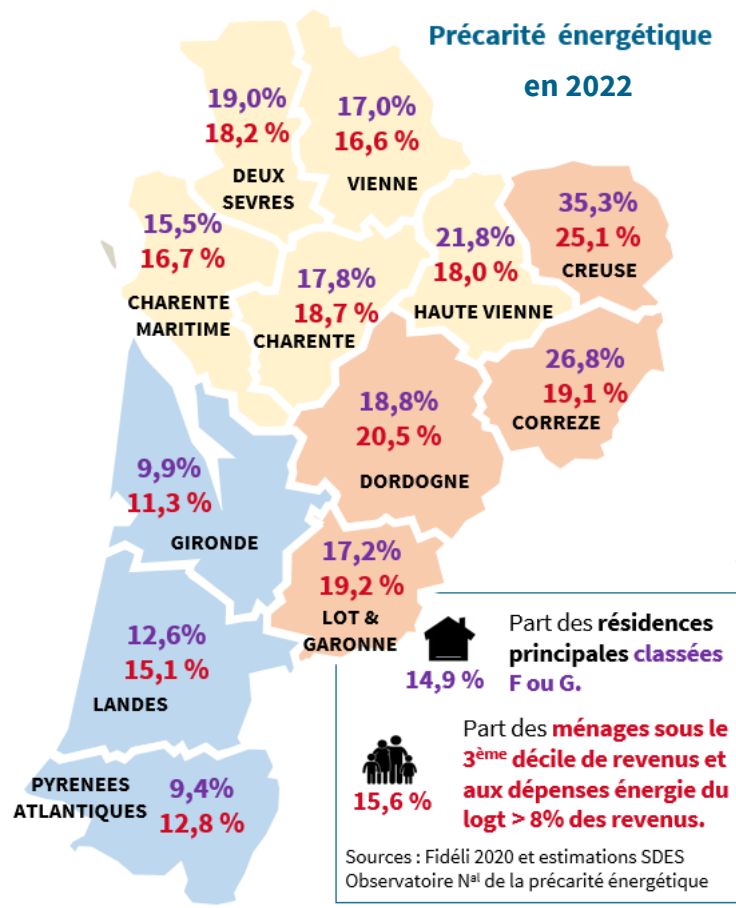


Au cours de l'année, les associations SOLIHA se sont mises **en ordre de bataille pour intégrer le statut Mon Accompagnateur Rénov au 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

Par ailleurs, SOLIHA Limousin s'est engagé dans **l'expérimentation des outils et applicatifs permettant la nomadisation** des interventions.

Le procédé permet de poser dès la visite initiale, le socle technique et financier des scénarii d'optimisation envisageables. Ainsi, il contribue à **l'implication immédiate du ménage autour de son projet** et à l'efficacité des échanges et des décisions. L'expérimentation a été restituée à travers **une formation fédérale proposée à tous les SOLIHA.**

## Précarité énergétique en 2022



Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, plus de 400 000 ménages néo-aquitains sont à considérer comme vulnérables sur le plan énergétique.

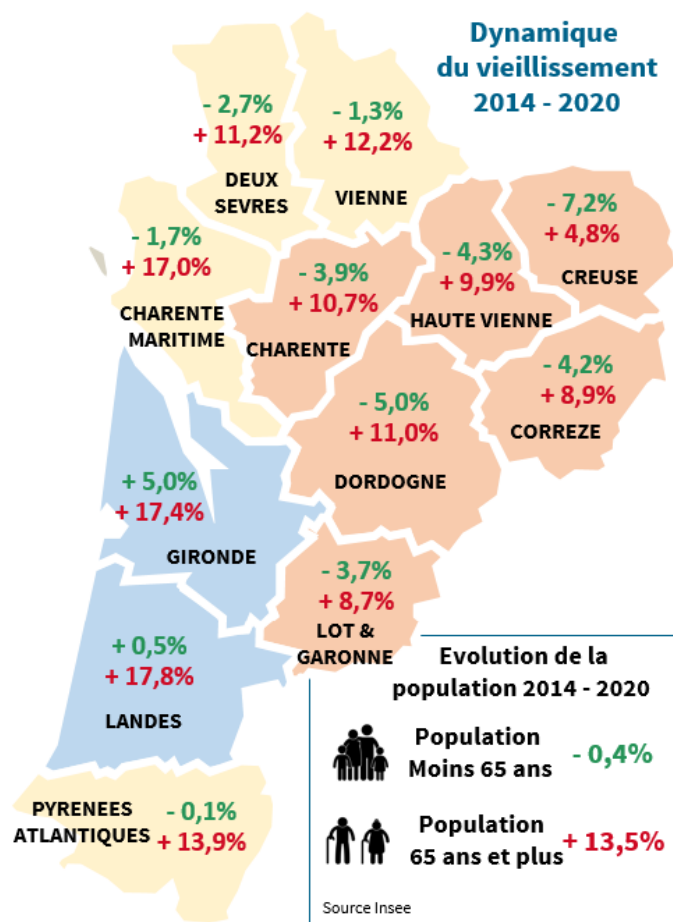


**Le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie** est une méthodologie pour repérer et accompagner des ménages en précarité énergétique :

- 1. Organiser la détection des ménages**, notamment en animant un réseau de donneurs d'alerte (travailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie, professions médicales, associations...),
- 2. un diagnostic sociotechnique à domicile** pour qualifier l'état du bâti et des équipements, les usages et la situation sociale et financière du ménage, installer des petits équipements d'économie d'énergie et donner des conseils personnalisés.
- 3. Accompagner les ménages vers des solutions durables et adaptées** : réalisation de travaux, mobilisation d'aides, médiation avec le bailleur, accompagnement budgétaire, etc.

Depuis octobre 2023, SOLIHA Charente-Maritime Deux-Sèvres déploie le SLIME pour le compte de la CA de La Rochelle avec l'objectif de réaliser 320 diagnostics sociotechniques d'ici décembre 2025. Elle rejoint SOLIHA Terres-Océan qui l'engage pour le compte du Conseil Départemental de la Gironde depuis 2018.





De 2014 à 2020, la Nouvelle-Aquitaine gagne 155000 habitants ; au gré d'un gain de 173000 habitants de 65 ans et + et d'une perte de 18000 de moins de 65 ans.

En 2023, l'ensemble des structures SOLIHA se mobilise autour de réponses concrètes à l'enjeu du bien vieillir dans son logement.

SOLIHA BLI et ses coopérateurs SOLIHA Charente et SOLIHA Landes continuent de **développer l'offre adaptée** avec la livraison de 6 **logements inclusifs** à Brossac et de 15 logements à Orx.

L' AIS Nouvelle-Aquitaine assure **la mise en location particulière de ses logements** : Ils répondent à un besoin important mais ils supposent également **l'adhésion des ménages au concept et un changement important de leur cadre de vie**.

Les SOLIHA s'investissent par ailleurs dans **l'élaboration et l'animation du dispositif d'Aide à la Vie Partagée**. Il s'agit de **rompre l'isolement social** des résidents, de **développer leur participation**, facteur de santé et de bien-être.

En 2023, SOLIHA Charente l'amorce pour la résidence de Mansle, SOLIHA Landes pour celle d'Orx et SOLIHA Vienne pour celle de Scorbé-Clairvaux. Pour cette dernière, deux ergothérapeutes organisent **des animations mais aussi des réflexions sur les lieux et leurs usages qui contribuent à leur appropriation**.

# Le réseau en actions

**La combinaison de tous les métiers pour répondre au besoin de logements adaptés.**

Avec le soutien de la CARSAT Aquitaine et des Conférences des Financeurs de la Gironde, de la Dordogne, des Landes et du Lot-et-Garonne, SOLIHA ont assuré 72 animations en 2023, à partir du **Truck de l'autonomie** ; un camion aménagé comme une maison adaptée qui **permet d'aller vers les personnes concernées et de les mobiliser sur des réalités du quotidien**.

**En 2023, 1460 personnes** ont ainsi été sensibilisées sur les enjeux et **les solutions concrètes d'adaptation du logement**.

**Les actions de prévention diversifient leurs publics cibles**. Ainsi, SOLIHA Terres-Océan déploie des ateliers **"Aidants, des clés pour vous accompagner"** en Corrèze et en Lot-et-Garonne avec le soutien de l'Assurance Maladie. On comptait plus de 60 participants à l'atelier organisé le 3 octobre, à Bort-Les-Orgues en Corrèze.

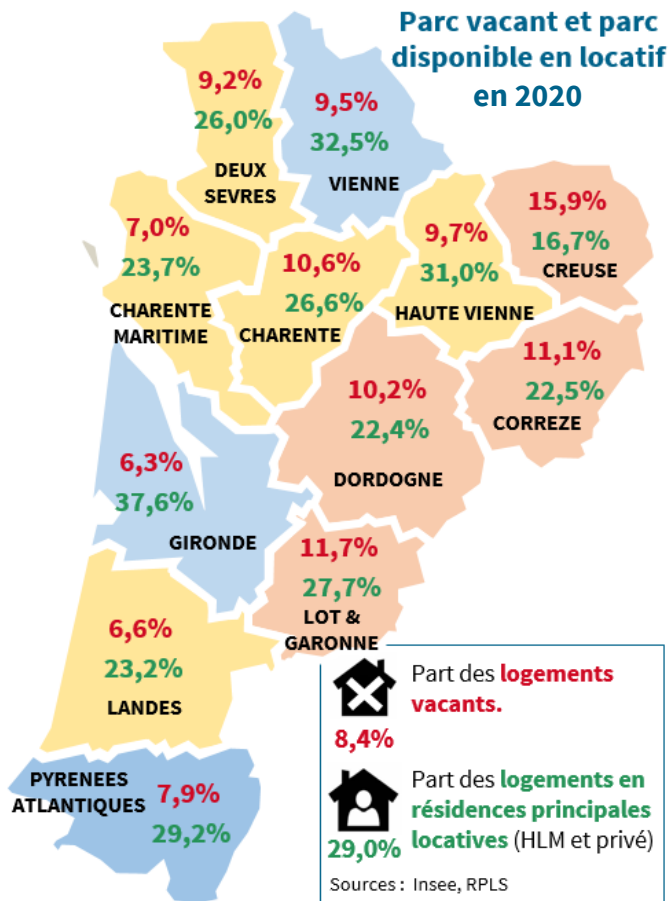
En 2023, **le réseau valorise son expertise**.

SOLIHA Nouvelle-Aquitaine rejoint les membres du **Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine** (centre de ressources sur le vieillissement, soutenu par la Région et l'ARS).

SOLIHA Charente partage son expérience via la **Conférence nationale "Habitat Inclusif : une réponse aux besoins des personnes, une opportunité pour vos territoires"** organisée par l'Observatoire du Développement et de l'Action Sociale, le 12 juin au Sénat.

SOLIHA Landes co-organise **la rencontre nationale SOLIHA Bien vieillir chez soi** le 5 octobre à Dax. Le point d'orgue d'une action régionale visant à valoriser SOLIHA et ses 24 actions en région lors de la Semaine Bleue : <https://bit.ly/4df7TLV>

Les associations SOLIHA se sont également mises **en ordre de bataille pour intégrer les modalités d'intervention induites par l'entrée en vigueur du dispositif Ma Prime Adapt, au 1<sup>er</sup> janvier 2024**.



En 2022, la Nouvelle Aquitaine compte 300000 logements vacants pour 320 000 logements sociaux et 165000 demandes de logement social en stock.

En juillet 2023, le Département des Pyrénées-Atlantiques, l'EPFL Pays basque et SOLIHA Pays basque s'engagent dans **le développement du dispositif de viager solidaire, LOKARRI**.

Il permet d'abord aux personnes âgées de :

- disposer d'un droit d'usage et d'habitation et de continuer à vivre chez elles.
- percevoir un capital immédiatement et des revenus supplémentaires garantis à vie.
- réaliser des travaux d'amélioration / adaptation de leur logement, en grande partie pris en charge par les partenaires du projet.
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Le dispositif a également pour objectif **à l'issue de la période de viager, de proposer les logements à la vente auprès de jeunes ménages, à des conditions financières très attractives, dans le cadre de Baux Réels Solidaires** via l'organisme foncier solidaire de l'EPFL Pays Basque.

Ainsi **les partenaires du projet** apportent une réponse au logement des personnes âgées et constituent des stocks sanctuarisés de logements sous contrôle public qui pourront répondre aux besoins et aux moyens des futures générations.

# Le réseau en actions

**Proactivité, innovation et exigence pour contribuer à l'offre qualitative et accessible.**

Les modalités de conventionnement des logements pour les propriétaires sont peu favorables à **leur captation** par les Agences Immobilières Sociales. L'augmentation des coûts des matériaux et des taux d'emprunt freine **la réalisation des opérations de réhabilitation et de création de logements** sous Maitrise d'Ouvrage d'Insertion. Les réalisations s'avèrent pourtant déterminantes pour répondre aux besoins d'une **offre locative à loyer modéré dans des centralités qui doivent conforter leur contribution aux équilibres résidentiels des territoires.**

SOLIHA Terres Océan approfondit son intervention en Lot et Garonne sur le **logement indigne** via

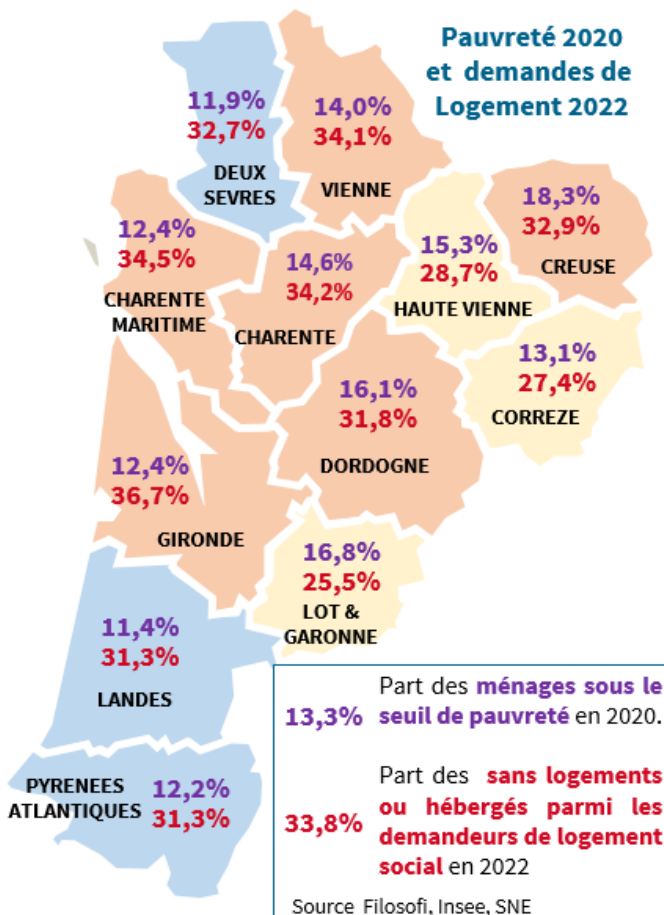
- La poursuite de la réalisation des **constats techniques d'habitabilité** pour la CDPLHI.
- L'animation de l'OPAH RU de la CA d'Agen axée notamment sur le sujet de **l'habitat dégradé**.
- Le service auprès de Nérac et de Miramont-De-Guyenne pour leur dispositif du **Permis de Louer**.

Au cours de l'année, les communes de Thouars et Saint-Maixent ont à leur tour engagé leur dispositif du permis de louer et missionné SOLIHA Charente Maritime Deux Sèvres pour l'animer.

La résidence La Baraka a été mise en service à Rion des Landes sur un terrain communal. Elle est constituée de 5 modules de 4 mobil-homes regroupés. **Les 20 logements sont destinés à accueillir des travailleurs saisonniers**, avec un loyer mensuel toutes charges comprises en-deçà de 380€ et via des contrats de location allant d'un à douze mois en fonction du contrat de travail. L'Agence Immobilière Sociale Nouvelle Aquitaine est **l'interlocuteur des résidents depuis leur entrée dans les lieux jusqu'à leur sortie.**

# Le réseau en actions

## Solutions et accompagnement sur mesure pour traiter les situations de vulnérabilité.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, plus de 55000 demandeurs de logement social en Nouvelle-Aquitaine se déclaraient sans domicile, logés ou hébergés en structure.

**Le déploiement de structures accueillant des publics vulnérables** est un champ d'intervention majeur de SOLIHA BLI et de ses coopérateurs.

2023 est marquée par la livraison de la réhabilitation-extension du CHRS Hermitage à Léognan en Gironde.

2023 voit aussi la validation du financement du projet porté par l'association "Vivre au Peux" de **Pension de Famille de 18 logements sur la commune rurale du Pin (nord des Deux-Sèvres)**. BLI mènera la réhabilitation, l'aménagement et la création des locaux, dans le cadre d'un bail à réhabilitation et d'un bail à construction portant sur les locaux et les terrains supports du projet.

L'association gèrera la pension de famille orientée vers **des publics relevant des minimas sociaux autonomes, mais ne pouvant accéder à un logement seul car inscrits dans l'isolement**.

Ce projet présente **une offre nouvelle en matière d'économie sociale et solidaire en milieu rural**. Au-delà d'engager un programme immobilier, il engage surtout **un projet de vie sur mesure pour ses résidents, marqué par la proximité, la mixité, le lien social et les solidarités**.

En octobre, SOLIHA Pays Basque fêtait les 13 années de la Maison Relais PASAIA qu'elle gère, avec ses résidents et ses partenaires.

PASAIA présente **45 places réparties en logements privatifs et individuels sur le Pays Basque**.

Elle accueille **des personnes fragilisées**, dont la situation sociale et/ou psychologique suppose de **coupler accompagnement social lié au logement et travail de socialisation**.

**L'équipe SOLIHA assure auprès des résidents :**

- Un accompagnement social personnalisé pour l'accès et le maintien dans un logement adapté
  - La mise à disposition d'un des logements
  - L'animation d'un lieu collectif à Bayonne pour assurer le travail de socialisation : accueillir, écouter, informer, proposer activités, animations.
- Par ailleurs, SOLIHA BLI **gère des structures en lien avec des associations** qui y accueillent des personnes sujettes à des troubles psychologiques.

En 2023, l'Agence Immobilière Sociale de la Vienne a accompagné 20 ménages dont 10 nouveaux, dans le cadre de la convention qui la lie à la DDETS de la Vienne et au SGAR de Nouvelle-Aquitaine pour **l'accompagnement des ménages bénéficiaires de la protection internationale** en mobilité.

**Toute l'équipe de l'agence se mobilise pour accompagner le ménage à 360° pendant un an** : capter le logement en amont, le gérer en Gestion Locative Adaptée, le meubler, accueillir le ménage depuis le jour de son arrivée, assurer son entrée dans les lieux et l'accompagner sur le temps long : ouverture des droits, intégration socio-professionnelle et tous les pans de la vie courante. L'Agence démontre ici sa capacité à se mobiliser collectivement dans **un accompagnement social complet, concret et très riche humainement**.



## 2- Une union un projet

UNION REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE  
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

# Une transition maîtrisée

## Au fil de l'année 2023, le réseau SOLIHA en Nouvelle-Aquitaine engage l'Union Régionale dans la nouvelle trajectoire qu'il lui a définie.

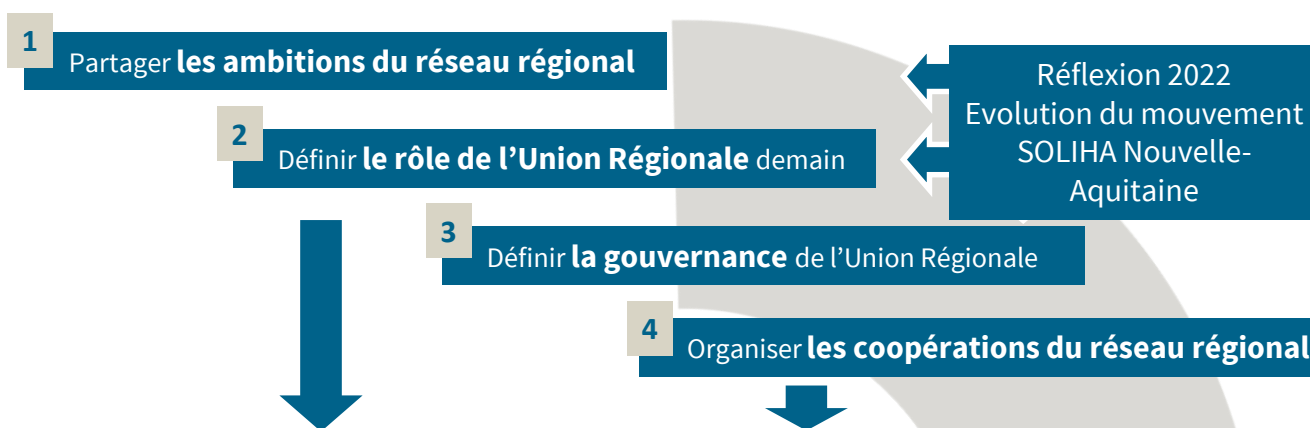
Ajustement des missions, mise en place d'un nouveau modèle économique, évolution de la gouvernance ; Il s'agit d'une évolution profonde menée avec détermination, maîtrise et une attention permanente à son appropriation.



# Un socle co-construit

## En 2022, les associations SOLIHA de Nouvelle-Aquitaine ont partagé une réflexion sur l'évolution du Mouvement SOLIHA en région.

Déclinaison du projet Cap 2025, cette réflexion a notamment permis de co-construire le projet et les ambitions du réseau régional et de définir le rôle de l'Union Régionale au service de ce projet de réseau.



### Les rôles ciblés de l'Union Régionale

- Assurer le lobbying et la représentation territoriale.
- Etre un interlocuteur proactif auprès des grands comptes régionaux.
- Animer le réseau des directeurs et directrices.
- Animer la vie associative régionale.
- Assurer la communication externe du mouvement au niveau régional.
- Capter des appels à projet régionaux et piloter leur mise en œuvre par les associations SOLIHA.
- Produire et exploiter de la donnée pour restituer l'activité de SOLIHA.
- Animer le lien entre associations SOLIHA et Fédération
- Piloter les projets de Recherche & Développement par l'animation des groupes de travail et la gestion de missions à dimension expérimentation.
- Caractériser les territoires et leurs besoins et évaluer l'activité des SOLIHA.

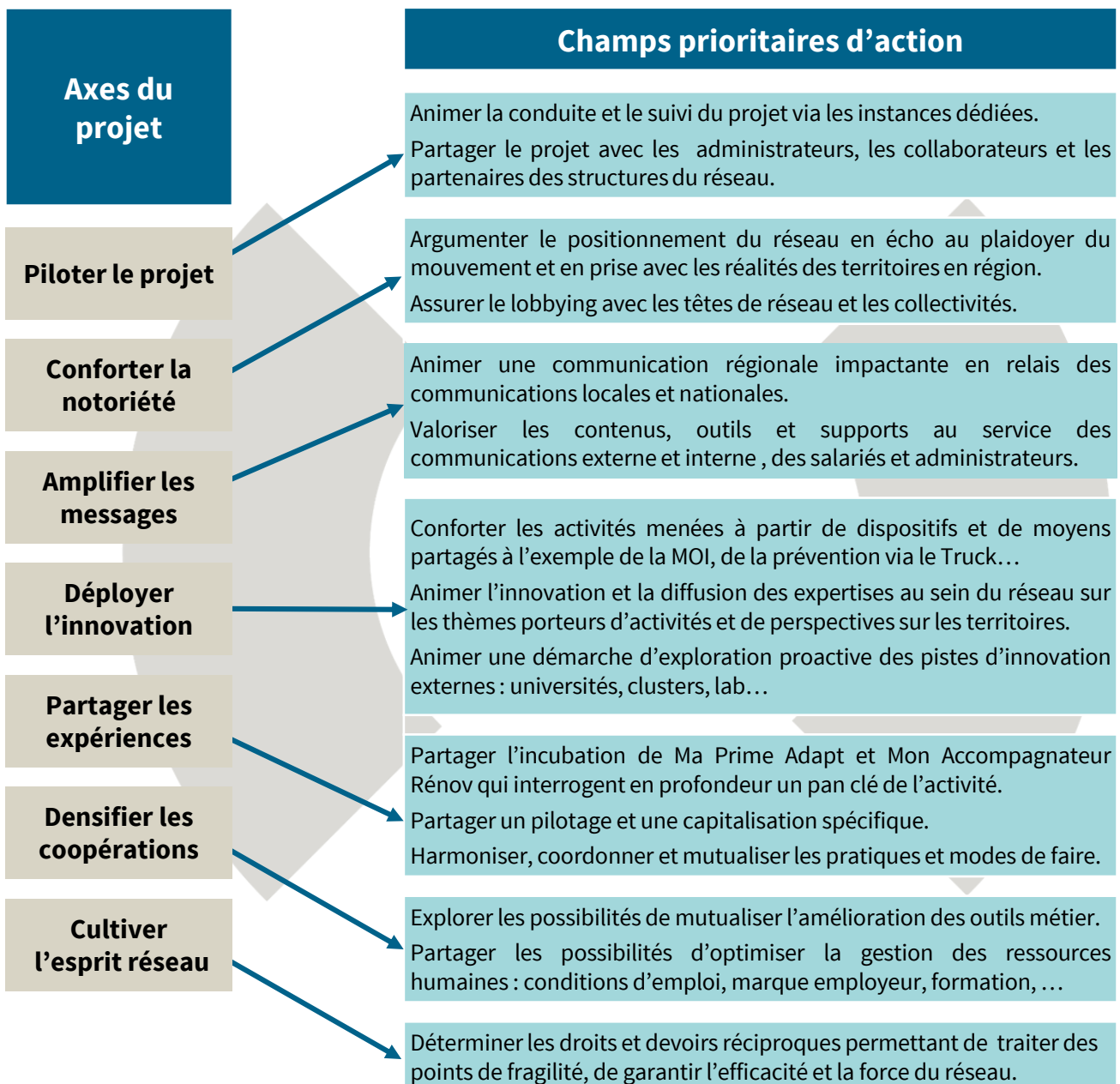
### Les priorités de coopération

- Harmoniser les parcours et la qualité d'accompagnement des ménages menés par SOLIHA.
- Favoriser l'évolution des compétences et parcours des collaborateurs en réponse aux attentes des équipes et besoins des structures.
- Harmoniser la posture et les actions du réseau autour d'un positionnement ESS et RSE.
- Renforcer la visibilité et le poids de SOLIHA par la maîtrise de la donnée au niveau Régional.
- Dynamiser la communication externe régionale, auprès des clients, partenaires et financeurs.
- Parler d'une seule voix et s'affirmer comme acteur à dimension régionale, force de proposition.
- Harmoniser les supports de nos offres de services.
- Proposer un positionnement renouvelé, des activités nouvelles, un enrichissement et une diversification des postes et des missions.

# Des priorités d'action



Les axes et les champs prioritaires du projet ont été discutés avec les directeurs et challengés avec les administrateurs des associations.



# Des principes de collaboration



**L'élaboration du projet régional intègre la formalisation de principes supports d'une collaboration agile, fluide et efficace.**



**1**

**Le projet régional est le projet défini, partagé, actualisé par les associations membres du réseau régional.**

Il articule les actions que les associations membres du réseau décident de concevoir et réaliser collectivement, en réponse à des objectifs partagés. Il est :

- Défini et suivi sur le plan opérationnel via la Réunion des Directeurs.
- Orienté par le Conseil d'Administration de l'Union Régionale.
- Partagé auprès des administrateurs des associations membres, de leurs collaborateurs, de leurs partenaires.



**2**

**Les actions du projet régional sont décidées et engagées selon un processus établi.**

1. La Réunion des Directeurs détermine les priorités et les actions du projet régional et elle cadre la démarche collaborative.
2. Chaque association s'engage ou non dans la réalisation d'une action, la rejoint plus tard ou non.
3. Les associations concernées et l'Union Régionale s'accordent sur sa réalisation.
4. L'Union Régionale anime le suivi de la mise en œuvre par la réunion des directeurs.



**3**

**La mise en œuvre du projet régional articule des engagements souples et maîtrisés et des impacts optimisés par la capitalisation partagée.**

Les actions sont mises en œuvre au gré de géométries définies au cas par cas. Elle peut impliquer toutes les associations ou quelques-unes, articuler les contributions de l'Union Régionale, s'envisager sans son appui ou lui être déléguée.

L'Union Régionale est une structure outil dédiée à la conduite du projet régional pilotée par la réunion des Directeurs. Elle anime la démarche globale et elle contribue aux actions, au gré de modalités cadrées par la réunion des Directeurs. Quel que soit leur mode de mise en œuvre, la capitalisation des actions est partagée à l'échelle de l'ensemble du réseau.



# Une Organisation en place



## Les réflexions autour de la programmation du projet ont été prolongées pour optimiser le « faire ».

Il est question de l'organisation des instances collaboratives pour concrétiser le projet régional ainsi que de l'organisation interne de l'Union Régionale, structure outil dédiée à l'animation et à la réalisation du projet.

### Les modalités de conduite du projet et de pilotage des actions ont été définies :

- La Réunion des Directeurs pilote le projet.
- L'avancée des travaux est présentée au sein des Conseils d'administration de l'Union Régionale.
- Un bilan annuel du projet est soumis à la validation de l'Assemblée Générale.
- Les orientations quant aux termes de poursuite et d'actualisation du projet sont débattues en Assemblée Générale de l'Union Régionale.
- Des rendez-vous annuels avec les administrateurs des structures SOLIHA d'une part et avec leurs collaborateurs d'autre part permettent de questionner et d'enrichir le projet.

### Equipe agile



Margot CARROUCHE  
Assistante administrative

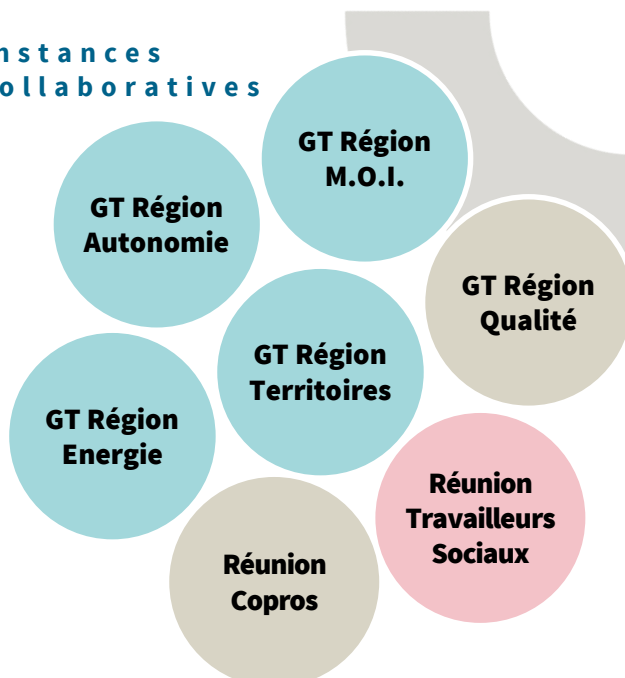


Benjamin MONDON  
Chargé de mission



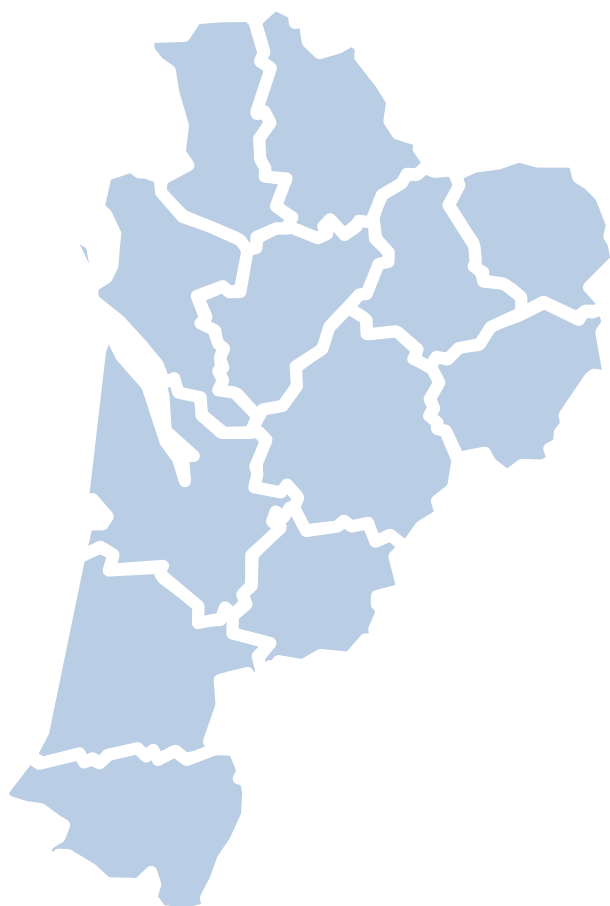
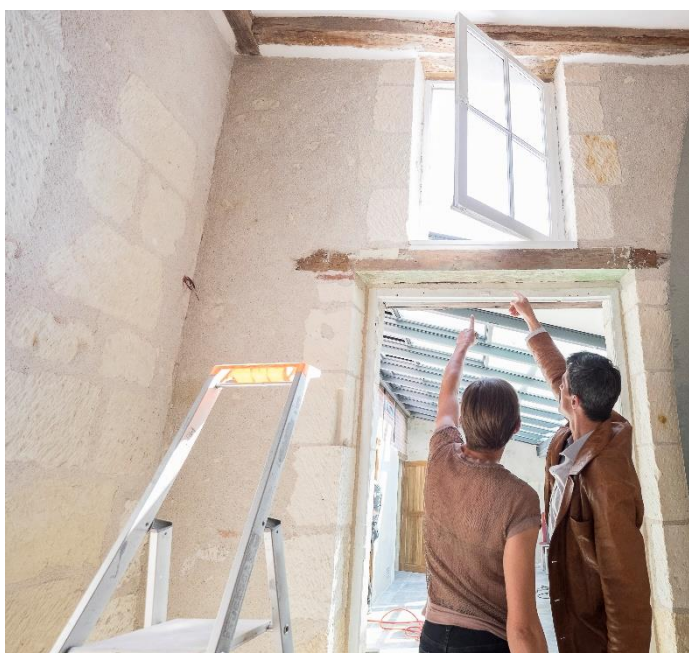
Hervé PETIT  
Délégué régional

### Instances collaboratives



### Les modalités de réalisation des actions sont progressivement mises en place :

- Un calendrier prévisionnel des travaux de la Réunion des Directeurs a été établi pour l'année 2024. Il est ajustable selon l'actualité du réseau.
- Les interactions entre les thématiques abordées en réunion des directeurs et les travaux des Groupes de Travail Régionaux ont été confortées, sous la forme de feuilles de route.
- Les Groupes de Travail Régionaux sont relancés progressivement, sur la base de ces feuilles de route. Certains sont envisagés comme ponctuels et centrés sur des questions précises.
- Les interactions entre les actions régionales d'une part et les réflexions stratégiques et les Groupes de Travail d'échelle Fédérale d'autre part, font l'objet d'un suivi attentif.



Crédits images : SOLIHA à l'exception de  
p.1 - Flickr - @pedroko\_75 - <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/>  
p.4 - Flickr - @Pom' - <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/>  
p. 12 - Flickr - @Pug Girl - <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/>

UNION RÉGIONALE  
**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
NOUVELLE-AQUITAINE

**Adresse**

185 boulevard Maréchal Leclerc  
Le Plaza - Bât. B - 3<sup>e</sup> étage  
33000 BORDEAUX

**Telephone**

05 56 51 57 66

**E-mail**

[nouvelleaquitaine@solihha.fr](mailto:nouvelleaquitaine@solihha.fr)

**Site Web**

[www.nouvelleaquitaine.solihha.fr](http://www.nouvelleaquitaine.solihha.fr)